



École de la Berge
30, rue Joly
Lotbinière (Québec) G0S 1S0

École du Chêne
105, rue de l'École
Saint-Édouard (Québec) G0S 1Y0

École de la Falaise
1003, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S2K0

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du conseil d'établissement
tenue le 9 décembre 2020, à 19 h 00, en visioconférence

Sont présentes : M^{mes} Marie-Christine Bergeron-Laroche Marie-Andrée Leclerc
Caroline Cossette Marie-Pier Lepage
Emmanuelle Côté Marie Jill Nadeau
Sarah Gosselin Marie-Ève Ouellet
Karine Laliberté Fanny St-Onge
Josianne Laroche Catherine Vézina
Jessica Leclerc

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19 h 02.

1.2. Présence et vérification du quorum

2. SECRÉTARIAT

2.1. Secrétariat

Madame Karine Laliberté accepte le rôle de secrétaire pour la réunion.

2.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Ève Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Sarah Gosselin propose que soit adopté celui-ci. Cette proposition est appuyée par madame Jessica Leclerc et adoptée à l'unanimité.

2.3. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 septembre 2020 (📁 document)

Aucune correction à apporter au procès-verbal. Madame Marie-Andrée Leclerc propose l'adoption de celui-ci. Cette proposition est appuyée par madame Caroline Cossette et adoptée à l'unanimité.

2.4. Suivis au procès-verbal

Madame Marie-Ève Ouellet a apporté des modifications au document pour changer le

terme commission scolaire pour centre de services scolaire. Elle a également modifié le calendrier des réunions et retourner le document par courriel à tous les membres du CÉ. Le rapport annuel a été transmis aux membres. Les Chromebook ne sont pas encore arrivés. Les nouveaux membres du conseil d'établissement ont reçu le lien pour suivre la formation qui est maintenant obligatoire. Une modification au code de vie a été apportée et l'annonce se fera via le Maillon. Le dossier du conteneur de Leclercville a été réglé, l'école est exemptée de la loi municipale.

3. QUESTION DU PUBLIC

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

4.1. Ententes entre l'école et les municipalités (document)

St-Édouard : l'entente est valide jusqu'aux prochains changements (ex : changement de direction). Celle-ci doit être approuvée à chaque début d'année par le CÉ.

Lotbinière : Prêt de locaux pour le service de garde municipal. Discussion concernant les assurances.

Madame Caroline Cossette propose que soient adoptées les ententes entre les municipalités. Cette proposition est appuyée par madame Jessica Leclerc et adoptée à l'unanimité.

4.2. Adoption du budget

Madame Marie-Ève Ouellet nous mentionne que nous avons un beau budget école. Elle a rajouté des ressources éducatives (TES, orthopédagogue, psychoéducateur) au maximum. Un ajout de montant dans le fonds 6 a été demandé en début d'année pour les achats de l'an dernier et celui-ci a été accepté (achat l'an dernier, facturation cette année).

Fonds 0 – immobilisations : On récupère ce fonds à toutes les années. Pour l'entretien de biens et meubles, fonds cour d'école.

Fonds 4 – Services à l'élève : Pour le paiement des ressources.

4-12225 : Pour l'engagement des éducatrices, professionnels, surveillants, etc.

4-23147 – Vitalité petites communautés : Pour les écoles Berge et Falaise.

4-25190 – Réseau : C'est madame Marie-Ève Ouellet qui s'occupe du budget réseau donc le montant dans ce fonds concerne plusieurs écoles.

4-27020 : Argent pour tournoi en éducation physique.

4-27024 – Bouge au cube : Achat de matériel en éducation physique.

4-32012 – Aide alimentaire : Nouveauté pour cette année. À voir avec les TES.

Reste 41 000 \$ disponible pour ajout de ressources. Ce fonds n'appartient pas à l'école.

Fonds 5 – Conseil d'établissement, OPP : Fonds qui peut être récupéré.

5-51314 – Aide aux parents : Abonnement à « Aider son enfant » et réservation de madame Paule Lévesque lors de l'accueil du préscolaire.

5-79910 – Cour d'école : Plantation d'arbres à venir pour les trois écoles.

Fonds 6 – Gestion des écoles : Pour l’achat de papier, de matériel, de papeterie, de photocopies, etc. L’école peut transférer un montant de ce fonds dans le fonds 4 pour l’ajout de ressources.

Fonds 7 – Activités autofinancées : Service du diner, facturation scolaire. Le surplus de la surveillance du midi a été utilisé lors de la pandémie pour le paiement des surveillantes (lors du confinement).

Fonds 9 – Activités extrascolaires : Fonds entrepreneuriat, réveillon de Noël à la Falaise. Madame Marie-Ève Ouellet fait une demande de résolution concernant le fonds 9 : elle a fait l’achat de 3 fontaines d’eau sans contact (une dans chaque école) et voudrait payer une partie de la facture dans ce fonds (environ 5 000 \$) (chaque fontaine d’eau coûte 3 000 \$). Madame Marie-Andrée Leclerc propose que soit adoptée la demande de résolution. Cette proposition est appuyée par madame Emmanuelle Côté et adoptée à l’unanimité.

Madame Caroline Cossette propose l’adoption du budget. Cette proposition est appuyée par madame Jessica Leclerc et adoptée à l’unanimité.

5. INFORMATIONS

5.1. Protocole d’urgence (présentation)

Présentation du protocole d’urgence par madame Marie-Ève Ouellet. La connexion internet demeure l’enjeu le plus important advenant une fermeture d’école. La flotte informatique devenait désuète à la fin de l’année donc achat de 51 iPad.

5.2. Fermeture en cas de tempête

Deux types de fermeture possible :

- 1- Fermeture pour tous les élèves et le personnel;
- 2- Fermeture préventive : les élèves restent à la maison, mais le personnel doit entrer au travail.

5.3. Comité MADA St-Édouard (comité ainés-famille)

Madame Marie-Ève Ouellet fait partie du comité. Comité qui rejoint les élèves et l’école.

5.4. Mozaik portail

Le portail ECHO que nous utilisons présentement changera pour le portail Mozaik, qui sera plus facile d’utilisation. Celui-ci sera mis en place dès février prochain. C’est une application plus adaptée à notre réalité, peut-être installée sur le cellulaire.

5.5. Évaluation au service de l’apprentissage

Il y a de grands changements dans le monde de l’éducation. Des cibles d’apprentissage sont maintenant utilisées pour voir la progression de l’élève lors de ses apprentissages. Les normes et modalités seront à revoir.

5.6. Classe de préscolaire 4 ans (école de la Berge)

L'école de la Berge a été ciblée par les ressources matérielles pour éventuellement pouvoir accueillir une classe de maternelle 4 ans. La décision sera prise avant la période d'inscription en février prochain.

5.7. Budget conseil d'établissement (1 900 \$, 479 \$ surplus 19-20) (document)

Madame Marie-Ève Ouellet nous présente le document avec les dépenses qui sont non-admissibles au CÉ.

5.8. Capsules des professionnels (page Facebook)

Chaque professionnel partagera une capsule d'information pour soutenir les parents dans diverses situations. La première capsule sera mise sur la page Facebook de l'école le 15 décembre prochain.

5.9. Réveillon de Noël (annulation)

Étant donné la situation actuelle (pandémie), le réveillon de Noël de l'école de la Falaise a dû être annulé.

5.10. Formation pour les nouveaux membres (retour sur les documents)

Madame Marie-Ève Ouellet fait un bref retour sur les documents concernant la formation obligatoire pour les nouveaux membres. Le document sur les rôles du CÉ est très bien expliqué. La fiche numéro 4 sera envoyée à tous les membres par madame Ouellet. Celle-ci propose à la présidente du conseil d'établissement de mettre un petit mot dans le Maillon tous les mois. Madame Caroline Cossette propose de le faire seulement après chaque réunion du conseil.

5.11. Budget « Aide aux parents »

5.11.1 Portail Aider son enfant.com

L'école s'est inscrite pour avoir accès aux formations que le portail offre. Madame Marie-Ève Ouellet consultera les membres du CÉ pour choisir les sujets qui seront partagés aux parents.

6. RAPPORTS

6.1. Rapport du président

Madame Caroline Cossette souligne l'énorme travail qui a été fait depuis le mois de septembre. Elle lève son chapeau à tous les enseignants et le personnel de nos écoles. Elle nous souhaite un joyeux temps des fêtes.

6.2. Rapport de la direction

La fatigue est présente, mais l'équipe reste tout de même positive. Il y a eu beaucoup d'adaptation à faire depuis le début de l'année. Le comité de climat scolaire travaille fort pour garder un bon climat scolaire. Deux semaines thématiques ont été faites et les

élèves les ont bien appréciées. La plus grande source de bonheur reste les élèves. Madame Ouellet nous souhaite de joyeuses fêtes.

6.3. Rapport des enseignants, personnel de soutien et personnel professionnel

6.3.1. Berge

Gros début d'année, les élèves sont très résilients. Il y a eu de belles activités durant la semaine du partage. Voici les activités prévues pour la semaine prochaine :

- Lundi : journée pyjama;
- Mercredi : déjeuner dans les classes avec présentation du spectacle de Casse-Noisette.

6.3.2. Falaise

Les élèves sont très résilients. Il y aura des activités ce vendredi pour la semaine du partage. Activités de Noël à venir. Au mois de février ou mars prochain, un cours de RCR sera offert aux élèves. Le jeu extérieur a été installé au mois d'octobre. Un énorme merci à tous les parents qui ont poursuivi le projet des pellicules réutilisables à la maison. Certains élèves travaillent d'ailleurs à emballer les pellicules avec madame Sylvie Bernier sur l'heure du midi. Madame Fanny St-Onge nous souhaite de joyeuses fêtes.

6.3.3. Chêne

Les enseignants feront des activités thématiques dans leur classe. Il y aura une journée pyjama avec un « cherche et trouve » le 16 décembre. Un gros merci à l'OPP pour les tuques qui seront offertes aux élèves. Un joyeux temps des fêtes à tous.

6.4. Rapport des OPP

Chêne : Concours sur Facebook, il y aura un tirage d'une carte-cadeau chaque semaine jusqu'à Noël. Une tuque de Noël avec le logo de l'école sera offerte à chacun des élèves. Deux lutins iront décorer l'école. La campagne de financement de fromages a été annulée, l'OPP aimerait pouvoir le refaire à Pâques. Joyeux Noël.

Berge et Falaise : Continuité du projet des pellicules réutilisables à la maison. Les membres iront décorer à l'extérieur des écoles pour la fête de Noël.

6.5. Rapport de la représentante au comité des parents

Il y aura une réunion la semaine prochaine.

7. AUTRES POINTS

7.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 17 février 2021.

7.2. Service de garde de Lotbinière

Le concept des bulles classe doit être respecté au service de garde municipal. C'est pourquoi une demande de ratio a été faite à la municipalité (1 pour 12). S'il arrive une urgence, madame Sylvia Isabelle doit contacter la directrice municipale de Lotbinière.

7.3. Règlement 5.1

Document modifié.

7.4. Soccer

Madame Valérie Gingras aimerait que soient distribués les documents via la pochette facteur des élèves. Madame Marie-Pier Lepage propose l'adoption de cette mesure. Cette proposition est appuyée par madame Josianne Laroche et adoptée à l'unanimité.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Fanny St-Onge propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par madame Marie Jill Nadeau et adoptée à l'unanimité.

Marie-Ève Ouellet, directrice

Caroline Cossette, présidente

Karine Laliberté, secrétaire